



Chers frères en Christ,

Comme promis dans notre dernière édition, le présent Bulletin d'Information de *Seminarians for Life International* est la deuxième partie de notre présentation du planning familial naturel. Avec ce numéro, nous entendons vous donner plus de clarté sur la beauté du plan de Dieu pour un contrôle de fécondité responsable et adéquat. Dans un monde où la culture de la mort a fait perdre le respect pour les enfants, la maternité et la vie familiale authentique, la connaissance de la méthode naturelle de planning familial est un élément essentiel pour la restitution des valeurs humaines authentiques dans la société.

Suite donc à l'urgence de l'exigence pastorale de Jean-Paul II Le Grand, nous vous présentons plus de détails sur le planning familial naturel afin que la beauté de ce dernier puisse

être comprise et acceptée de tous. Ainsi, le planning familial naturel doit être enseigné aux époux d'aujourd'hui qui, eux, doivent le mettre en pratique. Tandis que Jean-Paul II nous exhorte tous à rejeter un environnement marqué par l'hédonisme ambiant et à suivre la volonté de Dieu, il est indéniable qu'il incombe aux prêtres, qui doivent mener la bataille en faveur de la vie et qui ont une grande responsabilité, de rendre la méthode naturelle de contrôle de fécondité plus connue, mieux respectée et appliquée (Le Pape Jean-Paul II dans *Familiaris Consortio*)

Le planning familial naturel Deuxième Partie



Une fois de plus, nous encourageons vivement un suivi à travers nos sources recommandées pour des connaissances supplémentaires

Sommaire

Page 2 : Jean-Paul rencontre Le Groupe NFP

Page 4 : Le planning familial naturel n'est pas simplement une méthode de limitation des naissances propre à l'Eglise catholique

Page 5 : L'enseignement de la vérité sur le lien inséparable entre l'acte sexuel, l'amour et la vie

Page 8 : Sources recommandées

Puisse Dieu vous bénir.

George Wirnkar
Directeur Programme Afrique Francophone



Jean-Paul II rencontre Le Groupe NFP

En décembre 1990, dans l'enceinte de l'Université Catholique du Sacré-cœur à Rome, fut organisée une formation sur le *planning familial naturel*.

En vous souhaitant une chaleureuse bienvenue, je saisis cette opportunité pour exprimer ma profonde gratitude pour cette importante initiative sponsorisée par le Centre d'Études et de Recherche sur le Contrôle naturel de Fécondité de l'Université Catholique du Sacré-cœur. La formation dont vous bénéficiez vise à former les enseignants capables



d'apprendre aux familles les méthodes naturelles qui favorisent une procréation véritablement responsable, et qui soit en accord avec la doctrine morale que le Magistère a souvent enseignée. Une description des objectifs de cette initiative suffit pour démontrer

l'importance de la mission de l'Église pour les familles. Dans l'Exhortation apostolique, *Familiaris Consortio*, j'ai rappelé aux évêques et aux fidèles l'impérieuse nécessité « de faire des efforts plus étendus, plus décisifs et plus systématiques afin de faire connaître les méthodes naturelles de contrôle de fécondité et de les rendre plus respectées et mieux appliquées » (35).

L'enseignement de l'Église sur un sujet aussi délicat et urgent que la vie conjugale et communautaire est souvent mal compris et opposé parce qu'il est présenté de manière inadéquate et unilatérale. Il se limite au jugement négatif de la contraception, qui est toujours un acte, par essence, malhonnête ; pourtant il fait rarement un effort pour comprendre cette norme « à la lumière d'une vision totale de l'être humain et de sa vocation, qui n'est pas seulement naturelle et terrestre mais également surnaturelle et éternelle » (*Humanae Vitae* 7). En vérité, ce n'est que dans le cadre de la responsabilité dans l'amour et dans la vie qu'on peut comprendre les raisons sous-jacentes qui mènent à l'interdiction « des actions propres à rendre impossible la procréation

» (HV,4). C'est seulement dans ce contexte des valeurs telles que celles-ci que les époux peuvent trouver l'inspiration qui leur permet de surmonter, avec la grâce de Dieu, les difficultés auxquelles ils sont inéluctablement confrontés quand, dans les conditions sociales défavorables et un hédonisme ambiant, ils cherchent à suivre la volonté de Dieu. Ce n'est qu'en apprenant le concept chrétien de cette responsabilité dans l'amour et dans la vie qu'on peut comprendre la différence, aussi anthropologique que morale, entre la conception et le recours au rythme de cycle menstruel (FC,32).

« Responsabilité dans l'amour et dans la vie ». nous rappelle la grandeur de la vocation des époux appelés à être libres et consciencieux collaborateurs de Dieu qui est amour et qui crée pour l'amour et appelle à l'amour. Le terme « responsabilité » est donc éthiquement vital parce qu'il renferme la dignité du don qui est reçu d'un côté, et de l'autre, la valeur de la « liberté » dont il dépend pour porter fruit. Plus le don, plus la responsabilité de la personne qui l'accepte librement. Et quel don, au plan naturel, dépasse la vocation des époux à exprimer un amour fidèle et indissoluble qui est susceptible de transmettre la vie ?

Dans l'amour conjugal et en transmettant la vie, l'être humain ne doit pas oublier sa dignité d'être humain. Cet amour relève l'ordre naturel à un certain niveau qui n'est plus seulement biologique. Voilà pourquoi l'Église enseigne que la responsabilité dans l'amour est indissociable de la responsabilité dans la procréation. Le phénomène biologique de la reproduction humaine où l'être humain trouve ses origines se termine également par l'émergence d'une personne nouvelle, unique et irremplaçable qui est créée à l'image de Dieu. La dignité de l'acte de procréation qui, à travers l'amour entre les époux, aboutit à une nouvelle personne, soit un garçon ou une fille, résulte de ce fait. C'est ainsi que l'Église enseigne que l'ouverture à la vie dans les relations conjugales protège l'authenticité même du lien d'amour, le protégeant ainsi du risque d'une descente à un niveau de simple plaisir utilitaire.

A travers ce sens de responsabilité dans l'amour et dans la vie, Dieu le Créateur invite les époux à être non pas « les opérateurs passifs » mais plutôt

« les coopérateurs ou presque les interprètes » de son plan (*Grandium et Spes*, 50). En effet, ils sont appelés, grâce au respect pour l'ordre moral objectif établi par Dieu, à un discernement obligatoire des signes de la volonté de Dieu dans la famille. En ce qui concerne donc les conditions physiques, économiques, psychologiques et sociales, la parenté responsable pourra être exprimée, « soit par des décisions généreuses libres visant une large famille ou par une décision prise, pour des raisons morales sérieuses et en respectant la loi morale afin d'éviter, pour un temps ou même pendant une période indéterminée, une autre naissance. » (HV, 10)

«...en pratiquant les méthodes naturelles, la science doit toujours se joindre à la maîtrise de soi »

Aujourd'hui, la science nous offre l'opportunité de déterminer avec précision, les périodes fécondes et les périodes stériles dans le corps d'une femme. Les époux peuvent donc se prévaloir de ces connaissances pour atteindre plusieurs objectifs, non seulement à espacer les naissances ou à limiter le nombre des naissances, mais également à choisir le moment le plus opportun, en tout point de vue, pour la procréation, ou à identifier les périodes les plus fécondes au cas où la conception s'avère difficile.

En appliquant ces connaissances scientifiques pour contrôler la fécondité, la technologie ne remplace, en aucun cas, l'implication des personnes ; elle ne s'implique non plus en manipulant la nature de la relation, comme c'est le cas pour la contraception dans laquelle le sens d'union de l'acte conjugal est délibérément séparé de son sens de procréation. Au contraire, en pratiquant les méthodes naturelles, la science doit toujours se joindre à la maîtrise de soi car, en les utilisant, la vertu – cette perfection qui est propre à l'homme – devient nécessairement un facteur.

On peut donc affirmer que l'abstinence observée dans le but de contrôler, de manière de manière naturelle, demande une parfaite connaissance de l'être humain et de l'amour. En vérité, cela exige la communication naturelle et le dialogue entre les époux, l'attention et la sensibilité envers son conjoint et une maîtrise de soi. Toutes ces qualités que expriment un vrai amour à l'égard

de son conjoint pour ce qu'il ou ce qu'elle est, et non pas pour ce qu'on souhaite qu'il ou qu'elle soit. La pratique des méthodes naturelles demande l'épanouissement des époux dans un effort qui vise le renforcement de leur amour.

Le lien intrinsèque entre la science et la vertu morale constitue l'élément spécifique qui justifie moralement le recours aux méthodes naturelles. Il fait partie de la formation intégrale des enseignants et des époux, et il convient de relever que ladite formation va au-delà de la simple « instruction » dépourvue de valeurs morales capables d'apprendre aux gens à constater l'impossibilité de pratiquer les méthodes naturelles comme une variante « illicite » de la décision d'être clos à la vie, ce qui serait quasiment pareille à la décision qui pousse à l'usage des préservatifs. C'est uniquement lorsqu'il y a une ouverture de base à la paternité et à la maternité, comprise comme collaboration avec Dieu, que l'emploi des moyens naturels fait partie intégrante de la responsabilité dans l'amour et dans la vie.

Les Saintes Ecritures nous révèlent le visage brillant de Dieu qui est « amour » (1 Jn 4 :8) et qui 'aime la vie' (Ws 11 :26). Chers frères et sœurs en Christ, même dans les difficultés et les mésententes, n'oubliez jamais que le travail dans lequel vous vous engagez est un service pour l'amour et la vie en faveur des époux qui désirent vivre selon le plan de Dieu. Grâce à ce service qui mérite d'ailleurs le soutien engagé de tous, vous soutenez valablement la mission de l'Eglise.

Président de la HLI
Rév. Thomas J. Euteneuer

Directeur de la SPVI
John Fusto

Consultants
George Wirnkar
Joseph Meaney
Brian Clowes, Ph.D.

Secrétaire de Rédaction
Anthony Mioni

The Bulletin d'information des Séminaristes Pour la Vie International est publié trimestriellement. Pour les commandes d'exemplaires et abonnements contacter :

George Wirnkar,
B. P. 2113,
Douala – Cameroun
Tel/Fax : +(237) 3342-5719
Portable : +(237) 7726-4343
Email : gwirnkar@hli.org

Les informations concernant SPVI peuvent aussi être obtenues sur notre site web : www.hli.org/seminariansforlifeinternational.

Seminarians for Life est une marque déposée de *Human Life International Inc.* Bien vouloir contacter HLI pour toute autorisation de reproduction ou utilisation de la marque

Le planning familial naturel n'est pas simplement une méthode de limitation des naissances propre à l'Eglise catholique

Par le Révérend Thomas Euteneuer

Nous nous proposons d'aborder la question de savoir pourquoi le planning familial naturel n'est pas simplement une méthode de limitation des naissances propre aux Catholiques comme d'aucuns affirment. Pour ce faire, il convient de clarifier justement l'enseignement actuel de l'Eglise relatif à la transmission de la vie humaine.

D'abord, ce que l'Eglise entend par « ouverture à la vie » c'est tout simplement qu'aucun acte sexuel ne doit être directement ou délibérément stérilisé par des substances chimiques, des dispositifs et des chirurgies dans le but d'interrompre la fécondité. Cette position fut, jusqu'en 1930, celle de toutes les églises chrétiennes et non pas uniquement celle de l'Eglise catholique. C'est ainsi que pendant longtemps, elle était comprise comme la raison pour laquelle les Saintes Ecritures considèrent la stérilité comme une malédiction, notamment lorsqu'elle est délibérément choisie. Quand l'Eglise dit que chaque acte conjugal doit être ouvert à la vie, cela ne signifie pas que chaque acte sexuel doit aboutir à un enfant. Dieu Lui-même a créé le cycle de fécondité chez les femmes tel qu'il n'est même pas possible pour la plupart d'actes sexuels d'aboutir à une grossesse.

Ensuite, l'enseignement de l'Eglise enjoint aux époux de ne pas (non plus) stériliser leurs intentions. C'est-à-dire que ce n'est pas non seulement l'acte incriminé qui peut être aliéné de la vie de Dieu mais également les cœurs des hommes qui sont supposés être co-créateurs avec Dieu selon son commandement qui dit : « soyez féconds et multipliez-vous ».

Tout moyen qui vise à rejeter la souveraineté de Dieu sur la fécondité ou sur l'acte conjugal est un péché.

En troisième lieu, l'Eglise enseigne que non seulement l'acte et l'intention, mais également les circonstances des époux entrent en ligne de compte dans la prise de décision morale relative à la maternité. Les époux peuvent légitimement recourir aux périodes stériles pour jouir de l'acte conjugal lorsqu'ils ont une raison juste et sérieuse d'espacer leurs naissances. Cela veut dire que tandis que le fait d'être généreux envers la maternité est d'une importance capitale, l'Eglise reconnaît également qu'il y a des fois que les époux ont une raison généreuse et légitime d'espacer la naissance de leurs enfants. Le Pape Paul VI appelle cela « parenté responsable » dans son encyclique, *Humanae Vitae*, de 1968, supposant toujours que les gens vont user de leur raison et du discernement de leurs prières pour prendre la décision de remettre la maternité pour de bonnes raisons. L'appel à la générosité n'est (nullement) pas là pour violer la raison ou pour soumettre les gens aux conditions dégradantes et inhumaines.

On ne doit non plus oublier le fait que le planning

familial naturel n'est pas seulement efficace en matière d'espacement des naissances, mais également dans la conception. Cela est également un besoin légitime de beaucoup de gens d'aujourd'hui.

Ces enseignements constituent la base des raisons pour lesquelles le planning familial naturel ne doit pas être considéré comme « une méthode de limitation des naissances propre aux Catholiques ». Bien que les époux qui pratiquent le planning familial naturel et ceux qui se servent de la contraception aboutissent au résultat – prévention de grossesse –, leurs moyens d'action sont très différents. Les époux qui utilisent le planning familial naturel ne stérilisent pas l'acte conjugal mais coopèrent plutôt avec les cycles naturels sans interrompre la fécondité de façon artificielle. Pour les couples pratiquant le planning familial naturel, la nécessité de reporter la naissance d'un enfant se base sur des raisons sérieuses et justes et non sur les simples considérations de mode de la vie. Le planning familial naturel favorise une attitude de responsabilité généreuse pour la maternité que la contraception rejette. Plus particulièrement, les couples pratiquant le planning familial naturel usent de la maîtrise de soi en pratiquant l'abstinence périodique chaque mois, ce qui est étrange pour les couples pratiquant la contraception.

Quant les sceptiques considèrent le planning familial naturel comme non-réaliste, ce n'est pas à cause de son échec notoire, mais tout simplement parce qu'ils ne l'ont jamais essayé. En fin, la contraception engendre l'égoïsme, le manque de la maîtrise de soi, et mène très facilement à l'avortement. Alors que la culture de la mort est marquée par la promiscuité, les relations brisées, les actes conjugaux stérilisés et ultérieurement la mort des bébés par avortement, le planning familial naturel est son anti-dote. Le planning familial naturel est le changement de culture qui va véritablement transformer cette culture de la mort dans laquelle nous vivons. Voilà certainement la raison pour laquelle les couples pratiquant le planning familial naturel connaissent généralement un taux de divorce plus bas et un haut taux de stabilité et de satisfaction dans le mariage. Comme dit l'adage, on connaît l'arbre par ses fruits.

Je voudrais clôturer cette catéchèse sur le planning familial naturel en lançant un défi à tous les célibataires de mener une vie de chasteté avant le mariage afin de mieux préparer pour la pratique d'abstinence périodique dans le mariage. Je lance également un défi à tous les couples d'être véritablement ouverts à l'appel de Dieu pour qu'ils deviennent co-créateurs avec Lui dans l'acte de procréation sur terre. Ainsi, vous ne bâtissez pas seulement une famille, ici-bas, vous bâtissez également le Royaume de Dieu en remplissant ultérieurement les cieux avec les enfants de Dieu.

L'enseignement de la vérité sur le lien inséparable entre l'acte sexuel, l'amour et la vie

par le révérend Dwight P. Campbell, J.D

A la lumière des études qui montrent que beaucoup de Catholiques pratiquent la contraception, un prêtre ou diacre devrait réaliser qu'une homélie sur le lien inséparable entre l'acte sexuel, l'amour et la vie doit être formulée pour persuader les fidèles sur l'immoralité de la conception. Le discours persuasif ou « l'argumentation », comme on l'appelle souvent, est une forme d'art ; et un prédicateur, pour être efficace lorsqu'il s'adresse à une assemblée des fidèles sur ce sujet délicat, doit être conscient et doit également utiliser quelques principes de base. Dans le présent article, j'entends présenter certains de ces principes de base et puis montrer comment ils peuvent s'appliquer dans une homélie sur l'immoralité de la contraception. Pour être efficace, tout argument persuasif devrait faire trois appels de base : un appel à l'autorité et/ou la tradition, un appel à la raison, et un appel à l'émotion. Les appels à l'autorité sont probablement les plus persuasifs parce que la majeure partie de connaissances est acquise et acceptée sur la base de l'autorité et/ou de la tradition. A titre d'exemple, beaucoup d'entre nous n'ont jamais été en République populaire de Chine, mais nous croyons sur l'autorité des autres qu'elle existe. Le même principe est vrai pour les vérités de l'enseignement de l'Eglise catholique, avec la seule différence significative qu'en matière de l'enseignement moral de l'Eglise catholique, notre connaissance est certaine, car notre foi nous enseigne – et nous croyons – que le Magistère est guidé par Le Saint Esprit, l'Esprit de la vérité.

Les appels à la raison sont persuasifs parce que l'homme, comme disent les philosophes, est un « animal rationnel ». Les appels à l'émotion, eux, sont persuasifs parce qu'ils s'orientent vers le « cœur » et, comme on dit, la tête est souvent plus facilement atteinte que le « cœur ».

Les appels à l'autorité et à la tradition.

Prenons d'abord les appels à l'autorité. A mon humble avis, la plupart des couples qui ne pratiquent pas la contraception l'évitent, non pas parce qu'ils sont convaincus par des arguments théologiques pour lesquels elle est moralement incorrecte, mais plutôt

grâce à l'amour sincère et la fidélité qu'ils éprouvent envers Le Christ et son Epouse, l'Eglise, et qui se manifestent par une obédience humble aux enseignements du Magistère en général, et au Vicaire du Christ, le Pape, sur terre en particulier... Au moment d'être livré, Jésus dit à ses disciples : « Celui qui retient mes commandements et leur obéit, voilà celui qui m'aime ». (Jn. 14 : 21) ; et ailleurs il leur dit : « Celui qui vous écoute, m'écoute ; celui qui vous rejette, me rejette ». (Luc 10 : 16). En d'autres termes et plus simplement, ces couples évitent la pratique de la contraception parce que l'Eglise et le Pape qu'ils croient sont guidés par Le Saint Esprit la condamnent



Les appels à l'autorité et à la tradition devraient mettre l'accent sur le fait que l'Eglise a toujours opposé la séparation de l'aspect unificateur de l'acte sexuel de son aspect procréatif, ou son aspect susceptible de donner la vie. On pourrait notamment avoir recours aux plus grands docteurs de l'Eglise. Au quatrième siècle, Saint Augustin écrit : « L'acte sexuel, même avec sa femme légale, est illégal et méchant, lorsque la conception est empêchée » (*De coniug. adult.*, lebo II, 12 : 38, 8-10). De même, au treizième siècle, Saint Thomas d'Aquin écrit que, l'acte sexuel, pour être moralement correcte, doit se faire « en conformité avec le but de la procréation » et que la contraception est « un vice contre la nature » qui s'attache à tout acte conjugal qui ne peut donner aucune génération » (STII-II, Q. 153, a. 2 et Q. 154, a. 1).

L'une des raisons principales pour lesquelles les gens rejettent l'interdiction de l'Eglise sur la contraception est leur ignorance de l'histoire de l'opposition universelle de cette pratique. La plupart des gens seraient étonnés d'apprendre que toutes les églises chrétiennes non-catholiques condamneraient la contraception jusqu'au vingtième siècle. La

première de ces églises à autoriser la contraception fut l'Église anglicane. En 1929, lors de sa Conférence de Lambeth, elle autorisa la contraception dans certains « cas limités ». En 1930, le Pape Pie XI, dans son encyclique, *Casti Connubi*, réaffirma la position traditionnelle de l'Église contre la contraception.

Depuis le départ de l'Église anglicane de la loi morale contre la contraception, toutes les autres églises chrétiennes non-catholiques ont autorisé la contraception ainsi que son corollaire, l'avortement. Seule l'Église catholique, guidée par Le Saint Esprit, a condamné, avec constance, la contraception (et l'avortement) avant et après *Casti Connubi*. En voici les exemples : Le Pape Pie XII dans son discours aux sages-femmes le 29 octobre 1951 ; le Pape Paul VI dans son encyclique, *Humanae Vitae* ; et le Pape Jean-Paul dans son Exhortation apostolique, *Familiaris Consortio*.

Il s'agit là d'une parfaite opportunité, lorsqu'on prêche, de mettre l'accent sur la raison d'être et la nécessité d'une obéissance constante au Magistère de l'Église et aux enseignements du Pape en matière de foi et de morale. En plus des passages bibliques cités plus haut, on peut également citer la promesse de Jésus à ses apôtres avant sa livraison – « Quand viendra l'Esprit de vérité, il vous conduira dans toute la vérité » – (Jn. 16 : 13) et les paroles de Jésus à Pierre – « Je te donnerai les clés du Royaume des cieux : ce que tu interdiras sur terre, sera interdit dans les cieux ; ce que tu permettrais sur terre, sera permis dans les cieux » (Matt. 16 : 19). On peut aussi citer le communiqué dogmatique du Vatican II sur l'Église, *Lumen Gentium*, paragraphe 18, qui enseigne que Le Christ plaça Pierre (et ses successeurs) à la tête de l'Église et décerna au Pontife romain son infailibilité dans l'enseignement doctrinal, « l'infailibilité à laquelle tous les fidèles doivent croire fermement ».

Les appels à la raison

On devrait également dire aux fidèles que l'Église a de très bonnes raisons pour condamner la contraception. La principale raison est qu'elle viole la loi naturelle, car, pour être moralement correcte, tout acte sexuel doit être fait selon l'objectif que la nature (ou Dieu) a voulu. Dans l'*Humanae Vitae*, le Pape Paul VI enseigna qu'il existe un lien inséparable entre l'amour unificateur et l'amour procréatif (susceptible de procréer) qui se manifeste dans l'acte conjugal qui est « voulu par Dieu et que l'homme ne peut détruire ». La contraception sépare ces deux sens de l'amour et devient donc moralement condamnable. (HV, paragraphe 12).

Une autre raison qu'avança le Pape Paul VI contre la contraception se base sur les droits de Dieu : la vie humaine est sacrée et Dieu est Créateur de toute vie humaine. Il n'y a que Lui pour déterminer le début de la vie humaine. En pratiquant la contraception, les couples usurpent un droit qui appartient seul à Dieu et se transforment en arbitres des sources de la vie humaine (HV, paragraphe 13)

D'autres arguments motivés contre la contraception se basent sur ses conséquences. L'un de ces arguments est qu'elle mène à l'avortement. Mais pourquoi cela ? C'est parce que, à la base de chacun des actes se trouve la même mentalité contre la vie. Voilà pourquoi toutes les sociétés qui pratiquent la contraception, pratiquent également l'avortement. Dans l'*Humanae Vitae*, le Pape Paul VI prédit les conséquences néfastes de la contraception : Quelle voie libre et facile serait donc tracée pour l'infidélité conjugale et l'avitissement général de la morale ? se demanda-t-il. Quelle prophétie, compte tenu du taux très élevé des cas de divorce et la destruction conséquente d'innombrables familles, que notre société a connu, notamment depuis l'introduction et l'emploi répandu de la forme la plus « convenable » de la contraception, à savoir l'abominable « pilule! ».

Les appels à l'émotion

Il est sage de clôturer une homélie par un appel à l'émotion, car, comme indiqué plus haut, la tête est souvent facilement atteinte par le cœur. L'un des arguments de ce genre est celui du Pape Jean-Paul II, tiré de ses homélie connues sous le nom de *Théologie du Corps* de 1979 à 1984. Le Saint Père dit qu'il existe un langage du corps humain qui doit être lu en vérité, c'est-à-dire en conformité avec les normes objectives de la morale. Il dit qu'en pratiquant la contraception, les couples ne se donnent pas totalement en vérité selon la volonté de Dieu. Au contraire, ils empêchent leur corps de procréer et rendent inutile le formidable don qui leur permet de coopérer avec Dieu dans le mystère de la procréation. Ils mentent ainsi l'un à l'autre avec le langage de leur corps. Par ailleurs, le Saint Père dit que lorsque l'acte conjugal est privé de sa vérité intérieure parce qu'il est dépourvu de sa capacité de procréer, il cesse d'être un acte d'amour. Au contraire, les époux finissent par s'user comme des objets physiques de plaisir, au lieu de s'aimer comme des êtres humains. La contraception détruit donc non seulement l'élément procréatif de l'acte sexuel, mais également l'élément unificateur, car, selon le plan divin, l'amour chez l'être humain est destiné à la procréation.

Parlez-leur du planning familial naturel

Quelle que soit la force persuasive des appels à l'autorité, à la raison et à l'émotion, un prédicateur devrait toujours parler du planning familial naturel dans une homélie sur la contraception. Un bon moyen d'intégrer le planning familial naturel dans une homélie est de recommander aux fidèles si l'Eglise, parce qu'elle condamne la contraception, peut être insensible aux situations économiques des quelques familles ou à la santé des mères. Réponse : Certainement non. L'Eglise respecte la dignité des époux. Si dans leur jugement, ils veulent espacer les naissances ou même limiter le nombre de leurs enfants pour des sérieuses raisons économiques ou de santé, l'Eglise leur autorise de le faire à condition qu'ils utilisent les méthodes naturelles qui, parce que naturelles, sont susceptibles de s'ouvrir à l'amour créatif de Dieu. Dans *l'Humanae Vitae* (paragraphe 10), le Pape Paul VI enseigna que les époux ont une mission de parenté responsable qui leur oblige d'avoir une connaissance du système reproductif de l'homme.

Il faut également mettre l'accent sur l'efficacité des méthodes nouvelles de planning familial naturel – La méthode de la température et la méthode de Billings (95% effective) qui ont pratiquement remplacé la vieille méthode du rythme. Malheureusement, il s'agit de l'un des secrets les plus gardés de l'Eglise.

En outre, parce que ces méthodes plus récentes sont plus exactes pour déterminer la période féconde d'une femme, elles demandent un temps court pour l'abstinence. L'abstinence périodique du planning familial naturel a sa valeur : il demande un minimum de sacrifice qui témoigne de l'amour – un coup d'œil sur le crucifix révèle ce mystère.

Le prédicateur doit également mettre l'accent sur le fait qu'un autre avantage du planning familial naturel est la promotion de la communication entre les époux. Pendant chaque cycle mensuel, les époux doivent discuter s'ils veulent ou non coopérer avec Dieu et son amour pour rendre fructueux leur amour conjugal. Quelle beauté! Quel fort appel du cœur!

En fin, pour être efficace dans l'enseignement et la promotion du planning familial naturel, le prédicateur devrait connaître les méthodes. Le site web <http://www.nfpandmore.org/> vous donne l'accès à une série complète de manuels sur le planning familial naturel écrits par John et Sheila Kippley de *Couple to Couple League*. On peut gratuitement télécharger ces manuels. Ces informations utiles sont disponibles sur la page d'accueil.

Les appels à la miséricorde et à la grâce de Dieu

En abordant ce sujet, on devrait faire un dernier appel à la miséricorde de Dieu qui est infinie.

Selon la volonté de Dieu, ses enfants doivent tourner le dos au péché et se réconcilier avec Lui. Il nous a donné le moyen de nous réconcilier avec Lui par le sacrement du pardon, la confession. Les prédicateurs devraient donc exhorter ceux qui se battent avec le péché de la contraception à se confesser fréquemment. Le bon Dieu ne refuse jamais la grâce à celui qui veut vaincre le péché.

Questions sur la limitation des naissances.

1. Quel synode de l'Eglise fit publier un commentaire biblique selon lequel la contraception était synonyme d'avortement ?
2. Quel théologien déclara au quinzième siècle que la limitation des naissances était le meurtre de futures générations ?
3. Quel prêtre en 1700 déclara que le fait de prendre des mesures préventives n'était pas naturel et pourrait détruire les âmes de ceux qui les prenaient ?
4. Qui déclara que la limitation des naissances était la sodomie ?
5. Quel groupe de l'Eglise déclara qu'un responsable de l'Eglise, couple de pratique de limitation des naissances, n'avait plus le droit d'exercer sa fonction ?
6. Quel théologien célèbre fit la déclaration suivante : « Nous ne croyons pas à l'existence du terme limitation des naissances » ?

Si vous pensez que ces déclarations émanèrent des Catholiques, alors, vous avez « zéro » comme note d'évaluation. L'opposition des Protestants à la limitation des naissances a été largement oubliée aux vingtième et vingt unième siècles. Ces simples détails peuvent bien être utiles à l'enseignement des non-Catholiques et aux cours de conversion.

Voici les réponses à nos questions

1. Le Synode de Dort (un conseil de l'Eglise hollandaise réformée en 1618).
2. Jean Calvin
3. John Wesley
4. Martin Luther
5. Les pèlerins qui débarquèrent en Amérique dans les années 1600
6. Arthur Pink (Bibliste – calviniste)

*Ces questions apparurent pour la première fois sur la couverture d'un ouvrage intitulé *The Bible and Birth Control* par Charles Brown, publié par Zimmer printing, Monongahela Pennsylvania, USA, 1984. Il est disponible à Human Life International, 4 Family Life Lane, Front Royal, VA 22630 USA.*

Sources recommandées

Ouvrages:

Kippley, John et Sheila (1996) *The Art of Natural Family Planning*. Couple to Couple League.
« L'ouvrage le plus complet et le plus facile à lire sur le planning familial naturel ».

Huneger, R.J. et Fuller, R. (1991) *A Couple's Guide to Fertility*, Northwest Family Services. La méthode de la température complète.

Von Hildebrand, Dietrich (1998) *Love, Marriage and the Catholic Conscience*, Sophia Institute Press. Le Pape Pie XII appela Von Hildebrand Dietrich « Docteur de l'Eglise du vingtième siècle »

Dunn, H.P. (1992) *The Doctor and Christian Marriages*, Alba House. L'expertise en sciences médicales et la fidélité à l'Eglise se joignent pour donner au lecteur une solide base en mariage, en planning familial naturel et en d'autres domaines liés.

Sites Web

<http://www.nfpoutreach.org/>

Le *NFP Outreach* est un organisme central d'informations précises, pratiques et actualisées sur le planning familial naturel, ses pratiques, son efficacité, ses avantages et ses principes moraux sous-jacents.

<http://www.billings-centre.ab.ca/>

La méthode de la température de Billings permet aux femmes de maîtriser leur système individuel de fécondité et de savoir que pendant leurs années productives, elles sont plus stériles que fécondes.

<http://www.ccli.org/>

Couple to Couple League International (CCLI)

<http://www.omsoul.com/nfponly.phtml>

"NFP-Only" Annuaire des médecins en ligne.

<http://www.popepaulvi.com>

Institut Paul VI— L'Institut Paul VI est le seul institut catholique de son genre aux Etats-Unis et même au monde qui soit consacré à la promotion des services de santé reproductive, moralement et professionnellement acceptables. L'école est reconnue au niveau national et international grâce à ses succès majeurs, y compris le système dit « *Creighton Model FertilityCare* » (CrMS), le langage officiel de la santé et de la fécondité d'une femme, ainsi que la nouvelle science de santé des femmes dite *Naprotechnology*

<http://www.thinkchastity.com/Homex.html>

La *Think Chastity* donne, avec conviction, les enseignements de l'Eglise catholique sur la sexualité morale

<http://www.nfpandmore.org/>

La *Natural Family Planning International* encourage l'enseignement sur la chasteté et le planning familial naturel.

<http://www.hli.org>

Il porte des informations utiles sur les problèmes de la vie, y compris le planning familial naturel.

Ressources Recommandées:

La Human Life International Pro-life CD Library

La première bibliothèque mondiale en CD sur le respect de la vie. Il s'agit d'une source exhaustive et sans pareille pour les promoteurs du respect de la vie. Produite et distribuée par la *Human Life International (HLI)* et disponible sur le site www.hli.org

La plupart des sources suscitées sont disponibles sur le site de la *Human Life International*. Consultez www.hli.org